

20. Tous les bestiaux et animaux trouvés errants en dedans des clôtures du chemin de fer doivent être immédiatement chassés, et chaque contre-maître sera responsable de la sûreté de la ligne sous ce rapport, dans les limites de la portion dont il a la surveillance; et il est strictement défendu à tous les journaliers habitant dans les chantiers le long de la ligne de garder des vaches (même dans les maisons) en dedans des dites clôtures. Il ne leur sera permis de garder des cochons seulement à la condition qu'ils soient toujours enfermés.

21. Toutes personnes marchant le long de la ligne, qui n'appartiennent pas au service de la compagnie, doivent être de suite renvoyées, et dans le cas de refus, il sera fait rapport de leurs noms, si on peut les constater, à l'ingénieur résidant.

22. Toutes les ouvertures dans les clôtures, et tous dommages aux ponts, parapets, etc., doivent être réparés d'une manière temporaire; et il doit être de suite fait rapport des endroits où ce dommage existe à l'ingénieur résidant.

23. Tous les croisements de surface seront soigneusement examinés, afin de voir si le planchéage est suffisamment chevillé.

24. Toutes portes trouvées ouvertes doivent être promptement fermées.

25. Tout dommage temporaire à aucun des poteaux de télégraphe, ou au fil, sera réparé aussitôt que possible, et la nouvelle devra immédiatement en être transmise au plus prochain maître de station. S'il n'y a pas de station de télégraphe, le maître de station devra écrire à la station de télégraphe tous les détails.

26. Quand les chars à bras ne sont pas de service, ils doivent être levés de dessus la voie, et les roues arrêtées par une chaîne et un cadenas. Ils devront être très prudents en se servant des chars à bras sur la voie, et seulement quand leur présence est nécessaire, et ils ne doivent jamais se trouver sur les rails quand un train est attendu. Les chars à bras ne seront employés que pour charroyer les matériaux pour la ligne.

Aucun de ces chars sous aucune circonstance ne sera attaché à un train.

27. Tous les articles trouvés sur la voie seront soigneusement envoyés au maître de station la plus prochaine.

Accidents sur le chemin de fer central de Michigan, durant 1854.

27 janvier.—Collision près de New Buffalo—2 tués et 5 gravement blessés.

25 mai.—Le train exprès dérailla—4 tués et plusieurs blessés.

17 juin.—L'exprès passa par-dessus des animaux—4 tués et 5 blessés.

27 juin.—L'exprès allant à l'ouest passa par-dessus un wagon et une paire de chevaux—3 tués.

26 septembre.—L'exprès se dirigea sur un train à une voie d'évitement—plusieurs tués et blessés.

30 septembre.—L'exprès vint en collision avec un train de fret—plusieurs tués et blessés.

Novembre.—Le train des passagers vint en collision avec le train de bois—7 tués et quelques-uns blessés.